

Plan d'action pour
la réconciliation
d'Arup au Canada

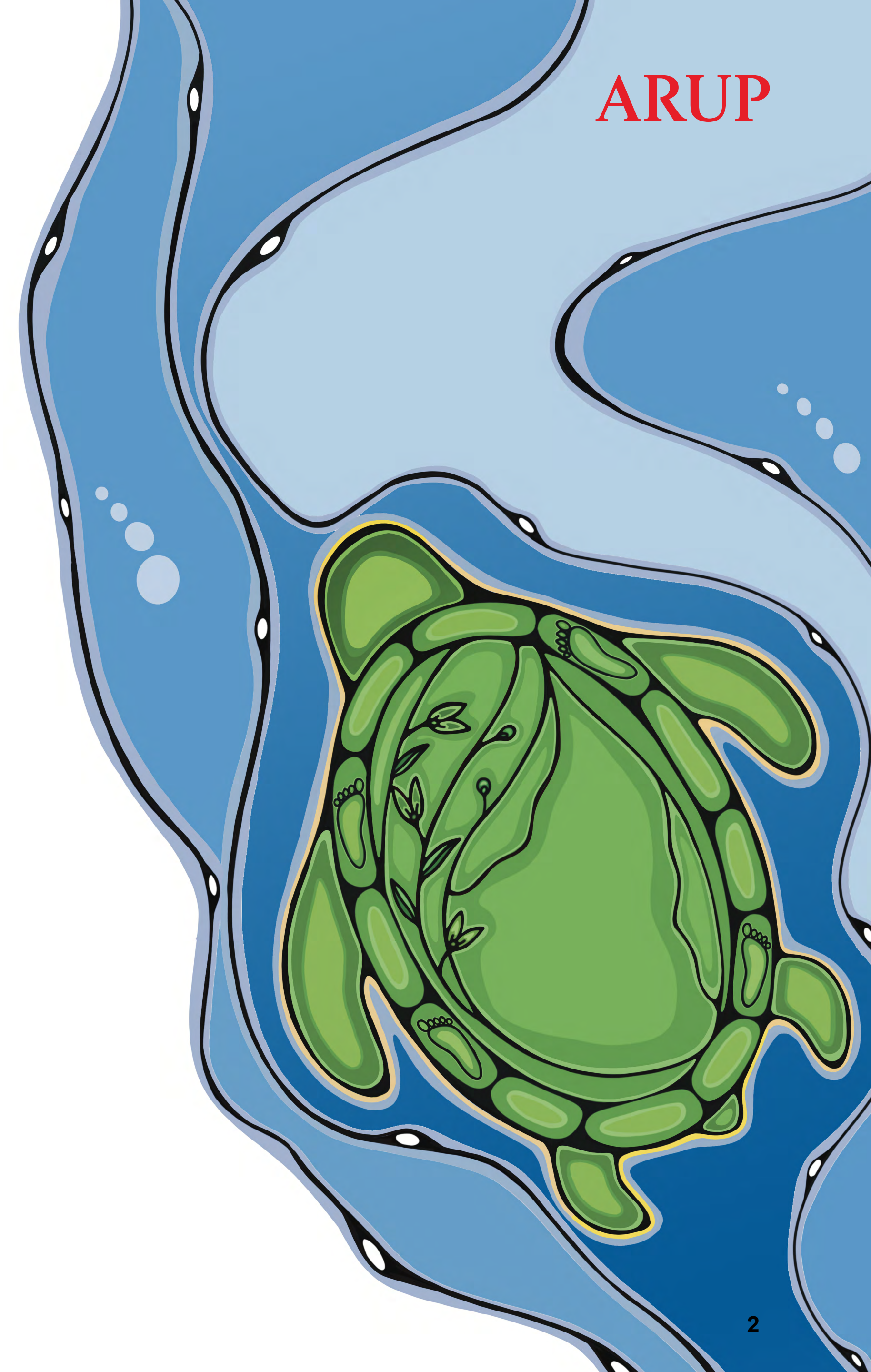


Reconnaissance du territoire

Arup reconnaît que ses travaux s'étendent sur de nombreux territoires, zones de traités et terres non cédées en Amérique du Nord, continent désigné sous le nom d'Île de la Tortue par plusieurs peuples autochtones. Nous reconnaissons la terre, l'eau et l'air qui nous relie aux peuples autochtones et les bienfaits que ces éléments nous procurent. Nous reconnaissons les peuples autochtones comme gardiens traditionnels de ce territoire, nous leur exprimons notre gratitude pour le partage de leurs terres ancestrales avec nous et nous comprenons l'importance de nous appuyer sur leur expertise dans nos initiatives de préservation de la biodiversité et de développement durable sur ces terres.

Contenu

À propos de l'artiste	3
Message de la direction d'Arup	4
Notre Plan d'action pour la réconciliation	5
Évolution	6
Actions	7



À propos de l'artiste



Claire Shannon-Akiwenzie

Artiste Anishinaabée de la Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash, à Neyaashiinigmiing en Ontario

Mon nom est Claire Shannon-Akiwenzie. Du côté de mon père, je suis Anishinaabée de la Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash, à Neyaashiinigmiing en Ontario. Du côté de ma mère, je suis Irlandaise du Clan du chien noir (*black dog*).

Mon œuvre dépeint les valeurs et les objectifs d'Arup dans ses efforts de réconciliation. Ces valeurs portent foncièrement sur la réconciliation, de même que sur la transparence, la collaboration, la guérison et la vérité.

Les empreintes de pas représentent l'objectif d'aller de l'avant dans un dessein positif. Les pas sont légers et accompagnent ceux de la jeunesse, des peuples et des communautés autochtones.

Les motifs floraux sur le dos de la tortue, dans les empreintes de pas et en arrière-plan symbolisent la beauté intrinsèque de la croissance.

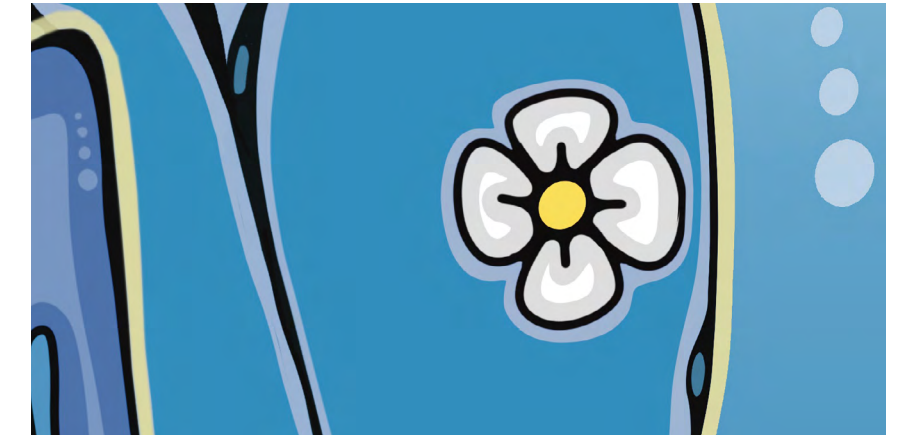
Espèce sacrée de la culture anishinaabée, la tortue est porteuse d'enseignements. Elle incarne la vérité, la sagesse et le savoir, en ces lieux que nous appelons l'Île de la Tortue.

Souvent appelée baie du cœur en raison de sa forme, la fraise sauvage a des vertus médicinales pour le cœur et le sang, et représente ici la matière nourricière. Les histoires associées à cette petite plante médicinale nous rappellent la bienveillance, la solidarité et la collaboration.

Les deux visages se profilant sur la carapace de la tortue expriment la communication et les relations durables.

Les plumes, quant à elles, évoquent l'amour, le respect et la connexion à notre Vérité supérieure, d'importantes valeurs inhérentes au geste de réconciliation.

Enfin, l'eau qui coule dans l'ensemble de l'œuvre symbolise la guérison, la limpidité et le mouvement.



Message de la direction d'Arup

Nous nous réjouissons de vous faire part d'un pan décisif de notre parcours vers la réconciliation et de vous présenter le tout premier Plan d'action pour la réconciliation (PAR) d'Arup au Canada. En tant que chef de file de l'environnement bâti, axé sur le développement durable en soutien aux collectivités, il est important pour nous d'intégrer pleinement le savoir autochtone à notre travail.

Pendant des siècles, les peuples autochtones ont vécu sur le territoire défini aujourd'hui par les frontières du Canada et leurs coutumes font aujourd'hui partie intégrante de la vie quotidienne, qu'il s'agisse de transport, d'outils, de pratiques médicales ou de culture.

Notre Plan reconnaît la nécessité de rétablir nos relations avec les communautés autochtones. Il définit nos actions en matière de réconciliation avec ces peuples au Canada et marque notre premier tournant officiel à ce chapitre.

Arup s'engage à offrir aux étudiants autochtones des occasions d'apprentissage et des bourses d'études, et à poursuivre ses partenariats avec les entreprises autochtones. À ce titre, Arup est devenu, en 2021, membre du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA). Un tel partenariat nous a permis d'accroître la représentation des autochtones dans nos bureaux et nos projets. Nous avons également collaboré de manière continue avec de nombreux partenaires autochtones certifiés, notamment *Aubin Consulting* et *Innovation Seven (I7)*, qui se sont avérés de précieux alliés dans le cadre de nos projets et de nos événements internes de sensibilisation à la cause autochtone auprès de nos membres.

À l'amorce de ce nouveau parcours, Arup reconnaît que la démarche de rétablir les relations avec les communautés autochtones constitue un engagement de tous les instants. En tant que dirigeants de cette organisation, nous nous réjouissons de voir nos membres s'engager avec les communautés autochtones dans cette voie de la guérison.



Fiona Cousins
Présidente
Arup des Amériques



Sean Meadows
Directeur
Arup Canada



Eric Euting
Directeur ÉDI
Arup des Amériques



Jo Balmer
Directrice du Comité
directeur du PAR au Canada

Notre Plan d'action pour la réconciliation

Premier plan en son genre de l'organisation, ce document marque un jalon important dans le parcours d'Arup vers la réconciliation. En tant que document exprimant notre volonté d'aller de l'avant, un pas à la fois, le PAR a été élaboré par la haute direction d'Arup, de concert avec la firme de consultation autochtone, *Aubin Consulting*.

Notre vision de la réconciliation repose sur la création de communautés, d'infrastructures et de villes sécuritaires, inclusives et résilientes, en collaboration avec les collectivités autochtones pour qu'elles se développent et prospèrent. Cette vision sera concrétisée en collégialité avec les gardiens de ce territoire, dans un objectif commun de façonner un avenir plus durable.

La réconciliation s'harmonise parfaitement avec notre valeur fondamentale en tant qu'organisation humaine, dotée d'une conscience sociale et désireuse de faire « un travail socialement utile et de se joindre à tous ceux qui luttent pour les mêmes valeurs. » Notre PAR comprend une série d'actions concrètes visant notamment à accroître la représentation des Autochtones au sein de notre organisation, à générer des occasions de partenariats durables avec ces groupes et à favoriser un plus grand respect et une meilleure compréhension des peuples autochtones et de leurs traditions.

Cadre et gouvernance

Le Comité directeur du PAR a comme objectif principal d'encadrer et de gouverner notre approche en matière de réconciliation.

Ce comité est chargé de mettre en œuvre notre PAR et d'encadrer notre parcours vers la réconciliation. Son rôle est de soutenir la mise en œuvre efficace des engagements du PAR et de renforcer la responsabilité et la transparence, notamment en rendant compte des

progrès, des réussites, des défis et des leçons tirées du PAR, tant à l'interne qu'à l'externe.

Le Comité œuvre à :

- Déterminer les ressources nécessaires à la mise en œuvre du PAR
- Engager les hauts dirigeants et le personnel dans la réalisation des engagements du PAR
- Établir et maintenir les systèmes appropriés permettant de suivre, de mesurer et de rendre compte des engagements du PAR
- Désigner et maintenir un représentant interne du PAR au sein de la haute direction

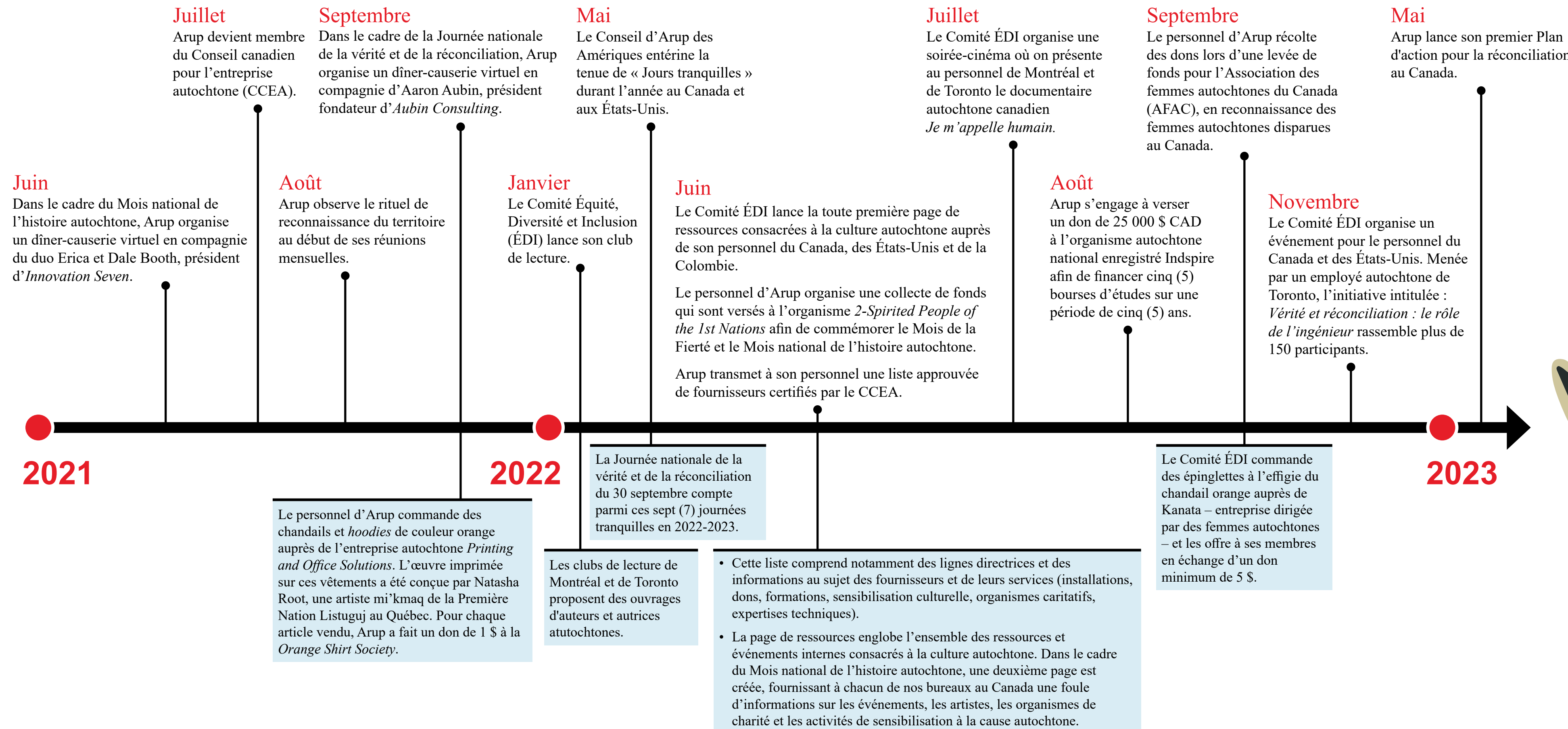
Pour assurer un cheminement fructueux, il est essentiel d'accroître la représentation autochtone au sein du Comité directeur du PAR. À ce titre, nous invitons les nouveaux membres du personnel s'identifiant comme Autochtones à joindre ce comité.

Remerciements

Le Comité directeur du PAR tient à remercier chaleureusement les personnes suivantes pour leur travail exceptionnel dans la réalisation de ce Plan d'action pour la réconciliation : Jo Balmer, Mikaela Coello Mena, Rebecca McGinn, le Comité ÉDI, Helene Tischer, Loulwa Elali, Danièle Gauvin et Nathalie Lessard d'Arup, ainsi que James Mazak et Aaron Aubin d'*Aubin Consulting*. Leur apport a été inestimable!

Évolution

Bien que nous ayons déjà amorcé notre parcours vers la réconciliation il y a de cela quelques années, le présent PAR constitue pour nous un jalon déterminant dans la reconnaissance de notre volonté d'aller de l'avant et dans la pérennisation de notre engagement. Cette démarche positive impose une réflexion sur le chemin parcouru, et nous a permis de réaliser que nous œuvrons désormais dans un esprit accru de bienveillance, de solidarité et de collaboration.



Actions

Les actions définies dans le présent Plan d'action pour la réconciliation relèvent d'une responsabilité partagée. Arup encourage l'ensemble de son personnel à contribuer et à répondre aux actions proposées ci-dessous, par le respect, la sensibilisation et la communication.

Compréhension

Accroître la compréhension, la valeur et la reconnaissance des cultures, histoires, savoirs et droits autochtones par des formations et de la sensibilisation culturelle.

- Organiser, à l'interne, au moins deux (2) événements de sensibilisation culturelle – en juin et en septembre – en partenariat avec un organisme autochtone.
- Actualiser annuellement la page des ressources autochtones sur notre plateforme Web.
- Fournir à notre personnel un module de formation à ce chapitre d'ici l'été 2023.

Respect

Témoigner de notre respect envers les peuples autochtones.

- Afficher l'énoncé de reconnaissance du territoire dans l'ensemble de nos bureaux canadiens d'ici l'été 2023.
- Fournir aux employés canadiens, d'ici l'été 2023, l'énoncé de reconnaissance du territoire afin qu'ils puissent l'intégrer à leur signature courriel.
- Acheter et exposer des œuvres d'artistes autochtones dans l'ensemble de nos bureaux au Canada.

Collaboration

Établir des relations avec les entreprises et les organisations autochtones.

- Définir un objectif de commandes passées auprès des différents traiteurs et fournisseurs autochtones d'ici le printemps 2024.
- Désigner un représentant interne pour siéger au Comité d'approvisionnement social d'ici l'été 2023. Ce représentant mènera les réunions du Comité auprès des différents départements afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies de renforcement des relations visant nos projets.
- Élaborer, d'ici le printemps 2024, un plan de mise en œuvre pour la diversité des fournisseurs.

Recrutement

Favoriser le recrutement, la rétention et le perfectionnement professionnel de talents autochtones dans nos milieux de travail.

- Établir un plan d'action visant à accroître la proportion d'employés autochtones au sein de nos effectifs. Ce plan sera mis en œuvre d'ici le printemps 2024.
- Examiner les procédures et politiques en matière de recrutement, avec l'aide d'un organisme autochtone, afin d'éliminer les obstacles à l'emploi pour les Autochtones dans nos milieux de travail.
- Afficher les postes vacants afin de cibler efficacement les talents autochtones.

Partenariats

Former des partenariats qui encouragent les étudiants autochtones à poursuivre des carrières dans les domaines des STIM (science, technologie, ingénierie, mathématiques).

- Prendre contact avec nos boursiers Indspire de 2022-2023 afin de leur offrir des stages d'été.
- Explorer les possibilités d'accroître notre main-d'œuvre diversifiée et inclusive.
- Mettre en œuvre, d'ici l'automne 2023, un projet de recherche permettant d'identifier les établissements scolaires locaux à forte concentration autochtone afin d'y instaurer des programmes de mentorat.

Stratégies

Élaborer diverses stratégies de lutte contre la discrimination afin de promouvoir les relations interraciales positives.

- Examiner les politiques et procédures des Ressources humaines (RH) d'Arup, notamment la politique de lutte contre la discrimination, afin de favoriser l'inclusion de tous les employés, y compris les Autochtones.

Notre vision de la réconciliation repose sur la création de communautés, d'infrastructures et de villes sécuritaires, inclusives et résilientes, en collaboration avec les collectivités autochtones pour qu'elles se développent et prospèrent.

Pour obtenir plus de détails

Jo Balmer
Directrice associée
Directrice du Comité directeur du PAR au Canada

t: +1 514 908 6116
e: Jo.Balmer@arup.com

1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montréal, QC H3B 3Y2 Canada

arup.com

